

CONSEIL MUNICIPAL  
Compte rendu sommaire

SEANCE du 30 janvier 2021

14 conseillers présents

15 votants

**MISE EN PLACE COMPTE EPARGNE TEMPS**

Monsieur le Maire propose, suite à la demande d'un agent et comme la loi le prévoit, la mise en place du compte épargne temps. Ce dispositif permet aux agents d'épargner quelques jours de congés payés acquis au cours l'année civile afin de les inscrire sur un compte spécifique selon des règles précises qui déterminent également comment ils pourront les utiliser par la suite.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**TRAVAUX AMENAGEMENT DU TROTTOIR ROUTE DES CHATEAUX**

Suite aux travaux d'aménagement du village et à la construction des maisons sur la parcelle AO114, parcelle de l'ancienne cure, il est nécessaire de prévoir la réfection du trottoir au niveau des parcelles AO 114 et AO 113.

Entreprises	Route des Chateaux
SAS Marchand Revel-Tourdan (38),	6 481.75 € HT
Ent. Laquet Lapeyrouse Mornay (26)	5 952.52 € HT

Bien que plus onéreuse, M. le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise Marchand pour un montant HT de 6 481.75 € qui propose une solution technique plus appropriée et plus complète.

Délibération adoptée à l'unanimité

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR LA STATION D'EPURATION**

La convention signée en 2018 arrivant à échéance, la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche propose de renouveler cette convention pour une durée de 2 ans, avec un réajustement du calcul des heures prises en charge.

Délibération adoptée à l'unanimité

**TARIF DE LOCATION DE LA MAISON POUR TOUS AUX ENTREPRISES**

Suite à diverses demandes, M. le Maire propose d'établir une grille de tarifs pour mise à disposition de la Maison pour Tous aux entreprises, pour réunions ou formations, en semaine, du lundi au vendredi.

	Demi-journée	journée	Pause méridienne
Entreprises locales	30 €	60 €	Gratuit pour les entreprises intervenant pour le compte de la Commune
Entreprises extérieures	75 €	150 €	

Délibération adoptée à l'unanimité

**SUBVENTION A LA MFR D'EYZIN PINET**

Suite à la demande de cet établissement par rapport à la scolarisation d'un élève de notre Commune, M. le Maire propose de verser une subvention de 50 € pour l'année scolaire 2020/2021.

Délibération adoptée à l'unanimité

**MODIFICATION DE LA CIRCULATION DE LA RUELLE QUARTIER SAINT DIDIER**

Suite à la demande des riverains de cette ruelle située entre Route de Grand Serre et Route de Lentiol, M. le Maire propose de la transformer en voie sans issue, en posant des quilles côté Route du Grand Serre. La proposition est adoptée à l'unanimité. La décision sera finalisée par un arrêté du Maire qui sera affiché sur place. Une information sera faite aux habitants du quartier.

**QUESTIONS DIVERSES**

Prévoir de faire le point sur la signalétique dans le village : panneaux manquants, signalisation des entreprises, modification de la circulation dans le lotissement du Vernay.

M. le Maire propose de créer une commission dans le cadre du projet de salle des fêtes. Se proposent : François Faure, Annie Aubert, Brigitte Aubert, Florence Bonnot, Michelle Bérut, Nadine Brun, David Baudy, Pierrick Frize, Axel Gallait, Pascal Guitton, Patrice Mainfroy.

La phase d'études préalables aux travaux d'installation de la fibre optique a débuté ce mois de janvier. L'entreprise Axione circulera dans le village durant quelques semaines pour réaliser des repérages nécessaires aux études. Concernant notre commune, l'aboutissement du déploiement de la fibre au domicile de chacun est prévu pour fin 2022. Le coût total des travaux est pris en charge par Ardèche Drôme Numérique (ADN), syndicat mixte en charge du déploiement de la fibre en Drôme Ardèche. Le seul coût à la charge des administrés sera l'abonnement au fournisseur d'accès internet.

L'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable à la proposition du SIRCTOM de venir rencontrer le conseil municipal pour une présentation ou une redécouverte du syndicat et de ses activités.

Fin de la séance à 11 heures 00  
A Lens-Lestang, le 2 février 2021

François FAURE, maire

